



Politiques d'accessibilité et plan d'action pluriannuel

Plan et politiques d'accessibilité de Old Republic, Compagnie d'assurance du Canada

Ce plan d'accessibilité du 2014 à 2021 expose les politiques et actions que Old Republic, Compagnie d'assurance du Canada (Old Republic Canada) mettra en œuvre afin d'améliorer les opportunités pour les personnes handicapées.

Déclaration d'engagement

Old Republic s'engage à se comporter envers tout le monde d'une manière qui respecte leur dignité et indépendance. Nous croyons à l'intégration et à l'égalité d'accès. Nous nous engageons à accommoder les besoins des personnes handicapées dans un délai raisonnable en évitant et écartant les obstacles à l'accès et en observant les exigences d'accessibilité imposées par la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario.

1. L'information en situation d'urgence

1.1 L'accessibilité à l'information en situation d'urgence

Old Republic Canada s'engage à procurer l'information publique en situation d'urgence aux personnes handicapées sur un support accessible sur demande.

Date d'achèvement : 1^{er} janvier 2012

Statut : Mis en œuvre

1.2 L'accessibilité à l'information en situation d'urgence au lieu de travail

Nous nous engageons à procurer l'information en situation d'urgence sur des supports personnalisés et accessibles aux employés handicapés sur demande ou, si Old Republic Canada constate la nécessité d'accommoder un employé en raison de son incapacité, le plus tôt que raisonnablement possible. Si l'employé l'accepte, nous procurerons l'information en situation d'urgence à une autre personne désignée qui lui prêtera assistance.

Date d'achèvement : 1^{er} janvier 2012

Statut : Mis en œuvre

2. Formation

Old Republic Canada procurera la formation aux employés, au personnel bénévole et autre personnel selon les lois de l'Ontario sur l'accessibilité et le Code des droits de la personne en ce qui a trait aux personnes handicapées. La formation des employés, du

personnel bénévole et des autres membres du personnel sera entreprise de la manière qui convient le plus à leurs tâches. Une fiche de toutes les activités de formation entreprises sous cette section sera maintenue tel que requis.

Date d'achèvement : 1^{er} janvier 2015

Statut : Mis en œuvre

3. Information et communication

3.1 Supports d'accessibilité et de communication

Old Republic Canada s'engage à accommoder les besoins de communication des personnes handicapées. Sur demande, nous prendrons des dispositions pour que l'information publique soit livrée sur des supports de communication accessibles pour les personnes handicapées dans un délai raisonnable, tenant compte des accommodations d'accessibilité nécessitées par l'incapacité de la personne, et au coût qui ne dépasse pas le prix régulier demandé à autrui. Il est possible qu'on demande à la personne handicapée si le support d'accessibilité lui convient.

Date d'achèvement : 1^{er} janvier 2015

Statut : Mis en œuvre

3.2 Processus de rétroaction

Le mécanisme de Old Republic Canada pour accueillir et gérer les commentaires de rétroaction sera livré sur des supports d'accessibilité ou de communication sur demande. Il est possible qu'on demande à la personne handicapée si le support d'accessibilité ou de communication lui convient.

Date d'achèvement : 1^{er} janvier 2015

Statut : Mis en œuvre

3.3 Les sites Web et le contenu Web

Old Republic Canada s'engage à ce que ses sites Web et son contenu Web soient accessibles à tout le monde incluant les personnes handicapées et à assurer que tout nouveau site Web ou tout nouveau contenu Web publié après le 1^{er} janvier 2012 soit conforme au WCAG 2.0, Niveau A.

Date d'achèvement : 1^{er} janvier 2014

Statut : Application continue

Old Republic Canada prendra les démarches nécessaires afin que tous nos sites Web et tout nouveau contenu Web publié après le 1^{er} janvier 2014 soit conforme au WCAG 2.0, Niveau AA (sauf critères du succès 1.2.4 Sous-titres (en direct) et critères du succès 1.2.3 Description sonore (préenregistrée)).

Date d'achèvement : 1^{er} janvier 2021

Statut : Application continue

4. L'embauche

Old Republic Canada s'engage à adopter des pratiques d'embauche justes et accessibles à travers toutes les étapes du cycle d'embauche et à identifier et écarter les obstacles à l'embauche pour les personnes handicapées.

4.1 Recrutement, évaluation et sélection

Nous aviserons nos employés et le grand public de la disponibilité des accommodations pour personnes handicapées au cours du processus de recrutement. Sur demande, nous ferons des accommodations pour les personnes handicapées pendant le processus de recrutement et évaluation. Au point de l'offre d'emploi, nous aviserons le candidat choisi de nos politiques d'accommodation pour les personnes handicapées.

Date d'achèvement : 1^{er} janvier 2016

Statut : Mis en œuvre

4.2 Supports d'accessibilité et de communication pour employés

Sur demande, nous consulterons avec l'employé handicapé concernant l'approvisionnement des supports d'accessibilité et de communication pour qu'il ait l'information qu'il faut pour exécuter les tâches de son poste et pour qu'il puisse être au courant des renseignements disponibles aux employés en général au lieu de travail.

Nous informerons nos employés des politiques de Old Republic Canada vis-à-vis le soutien des personnes handicapées, incluant nos politiques d'accommodation, et nous mettrons ces politiques à jour chaque fois qu'il y a un changement.

Date d'achèvement : 1^{er} janvier 2016

Statut : Mis en œuvre

4.3 Processus d'accommodation et de retour au travail

Old Republic Canada mettra en application un processus écrit pour le suivi des plans individuels d'accommodation pour les personnes handicapées impliquées.

Nous mettrons en application un processus de retour au travail qui tient compte du plan d'accommodation personnalisée d'un employé qui s'absente dû à une incapacité.

Date d'achèvement : 1^{er} janvier 2016

Statut : Mis en œuvre

4.4 Gestion de rendement, avancement de carrière et réaffectation

Old Republic Canada tiendra compte des besoins dus à l'incapacité de même que des plans individuels d'accommodation de nos employés handicapés lors des processus de gestion de rendement, avancement de carrière et réaffectation.

Date d'achèvement : 1^{er} janvier 2016

Statut : Mis en œuvre

Pour plus d'information

Pour plus d'information concernant ce plan d'accessibilité, veuillez contacter l'Officier des plaintes/Ombudsman :

Par courriel à compliance@orican.com

Par téléphone au 1-800-465-0661

(demander le Service de la conformité)

La présente politique est accessible en d'autres formats sur demande.